

# Comité directeur Ligue d'Auvergne de Vol libre

27 janvier 2014

CROS rue de Blanzat

**Présents : 18 + secrétaire**

## Qualification biplace parapente

Les qualif bi en 2013 étaient ouvertes aux 5 écoles de la Ligue d'Auvergne. Seules Thang-Ka dans le Cantal et Flying Puy de Dôme ont pu assurer les stages, les autres ont été annulés à cause de la météo et du faible nombre de candidats. Seulement 4 élèves des clubs d'Auvergne ont participé aux formations.

L'objectif est de permettre un équilibre entre les écoles. Au rassemblement des moniteurs à Saint-Ours le 15 novembre, pressé par l'obligation de donner les dates de formation pour 2014 par la FFVL, Jean-Yves a annoncé que seuls le Cantal et la Haute-Loire assureraient les formations 2014. Cela permettrait d'équilibrer les stages entre les écoles en 2013 et 2014. Puis François Garandet a signalé des candidats dans le Puy-de-Dôme. Le RRF a établi une nouvelle charte. L'idée est de rendre la gestion des Qbi à la Ligue. Ce projet a été validé en fin d'année 2013 par mail. Les dates des formations ont été diffusées au niveau fédéral le 24 décembre.

Mais en début d'année 2014, Flying Puy de Dôme a décidé de maintenir son stage au printemps selon les anciennes modalités, les coûts des prestations ne lui convenant pas. Jean-Yves Gardon a demandé à Jean-François Alexandre, qui connaît bien l'historique des Qbi, de rencontrer avec lui François Garandet pour trouver une solution. C'est en venant au rendez-vous le 16 janvier qu'il a eu son accident.

Le lendemain, Jean-Yves Gardon a rencontré François Garandet et l'a autorisé à faire sa formation qui ne sera pas au calendrier puisque celui-ci est déjà diffusé, d'organiser des formations d'animateur et d'accompagnateur de club et de prendre les nouveaux moniteurs fédéraux en surnombre lors des formations. L'objectif était que les pilotes du Puy-de-Dôme puissent faire leurs stages à proximité.

La proposition de Jean-Yves est la suivante: invalider la décision prise par mail et revenir à l'ancien système, c'est-à-dire rendre la main aux écoles.

François Garandet dit ne pas avoir eu connaissance du mail. Sébastien Harre remarque que la qualif bi est nationale, même si la Fédération délègue aux Ligues. Il serait bon selon lui que ces formations soient reprises par les Ligues, afin d'éviter la concurrence entre les écoles. Pour François Garandet, une formation par département, ce serait bien. Jean-Yves se demande si les échanges de moniteurs entre écoles ont bien fonctionné (il était convenu que les formations soient assurées par un intervenant de l'école et un second de l'extérieur). François Garandet assure que oui. Une limite à 10 élèves par école avait été fixée, mais Flying Puy de Dôme est allé jusqu'à 12. Les formations d'accompagnateur et d'initiateur sont dénigrées, elles présenteraient peu d'intérêt. Mais elles ont le monitorat pour ligne de mire. Jean-Yves souhaite que les professionnels reprennent à leur charge l'organisation des Qbi. Sébastien Harre fait remarquer que la Qbi n'est pas un produit école. Il met en garde contre un risque de guerre des prix et de concurrence sur le niveau (qui pourrait entraîner une baisse de niveau).

Proposition de Jean-Yves Gardon: revenir au mode de fonctionnement 2013 - les écoles gèrent la qualification biplace avec un formateur de l'école + un intervenant extérieur.

Contre: 3 Abstentions: 8 Pour : 8

- Validé

### Dates des prochaines réunions

---

16 juin 2014  
20 octobre 2014  
19 janvier 2015

### Budget

---

Jean-Yves souhaite que l'on gère les comptes via Internet (par virements en ligne). Antoine Plisson se propose de venir en aide à Jean Paul comme trésorier adjoint pour s'occuper de la part informatique et virement.

- Validé

**Les sites** coûtent cher, surtout en frais de location. La tendance, c'est que les propriétaires demandent à être payés. Aux termes d'une convention avec l'ONF, le site de l'Alambre (43) coûterait 100€ par an. L'atterrissage de la " taillerie " devrait revenir à 800€. Au puy de Dôme, les professionnels se sont fédérés pour pouvoir parler d'une seule voix.

Plan de financement du remplacement de la **balise de Chaspinhac** (volée): la Ligue propose au club des Hommes Oiseaux de la Haute-Loire que la LAVL, le CDVL et le club participent à hauteur d'un tiers chacun. (voir plan de financement en annexe)

- OK pour l'aide

**Aide aux nouveaux clubs:** Flying Josie Crew, Paraplaineaire et Free Dôme Kite. C'est la vocation de la Ligue d'aider les clubs. Mais il faut structurer cette aide, et qu'elle soit conditionnée par un projet. La Ligue souhaite développer davantage l'activité kite.

- Attente projet club.

**Aide à V. Fabre** pour la coupe du monde de parapente : c'est bon pour l'image de la Ligue d'Auvergne.

- Projet de financement de Vincent à voir.

**Partenariat avec ERDF/RTE** dans le cadre de leur campagne " prudence sous les lignes ". Le directeur territorial y est très favorable. Objectifs: une convention sur une durée de 4 ans, et au niveau de la Ligue.

**Vente du biplace delta Ligue** au DCLF. Cette opération est logique car l'aile, basée à Ambert, est utilisée à Ambert. Le LAV aura aussi son propre biplace.

Patrick Charnet met en vente l'ancienne balise du puy de Dôme, pour 42€ (c'est le prix de la batterie).

Egalement un treuil dans l'Allier. Il ne sert pas et coûte cher en frais de garage. Il est neuf, sauf le tambour qui n'est pas freiné. Le coût de la réparation serait d'environ 400-500€.

- Attente plan de financement de la réparation

## *Formations 2014*

---

Luis Rodriguez reprendrait la place de RRF laissée par Sébastien Harre. Il réserve sa décision définitive. Note: s'il n'y a pas de RRF, pas de formations.

Niveau requis pour être RRF: 2 ans de monitorat fédéral + participation à la formation où il intervient. Des moniteurs souhaitent intégrer l'équipe du RRF.

*A voir* : - aide de la ligue aux financements des monitorats et des UC. Montant et règles à déterminer

—

Formations 2014:

animateur club parapente

accompagnateur de club (3): parapente, delta (initiateur) et kite.

Monitorat fédéral : objectif: en avoir un par département. La formation se passait assez bien en Auvergne. Mais la Répression des fraudes a soulevé des problèmes ailleurs. La solution provisoire apportée en réponse à la répression des fraudes est d'interdire tout contact direct entre le stagiaire moniteur et le client.

Modules de formation continue parapente : des modules sur un week-end sur des thèmes tels que la réglementation etc.

Idée d'une journée Fête de l'air dans le Cantal.

## *Dossiers subventions CNDS 2014*

---

Animateurs et accompagnateurs de clubs

Conseil Régional : demande de convention.

Projet " station de pleine nature ".

Le club des Ratapanades et l'école Thang-Ka ont pour projet d'adapter les chemins d'accès à plusieurs sites cantaliens (Dienne, Entremont...). Projet intéressant, que pourrait soutenir la ligue et pourrait le rajouter sur le projet de conventionnement avec le Conseil Régional.

## *Compétitions*

---

Delta: seulement deux manches validées en 2013 pour cause de météo. Jean-Louis Laconche champion d'Auvergne. Bernard Collomb 13e au championnat de France.

Une compétition parapente prévue cette année.

Recherche club pour l'organisation des championnats de France de parapente 2014.

Kite: problème de calendrier: les championnats de France tombent en même temps que l'AG de la Ligue.

Speed-riding: des conventions avec le Mont-Dore et le Lioran.

## *Les sites*

---

Mise à jour du catalogue des sites de vol sur le site web de la FFVL. Jean-Michel Gagne fait le point: le travail est lent est difficile, d'autant que la Fédération tarde à accorder les habilitations nécessaires pour mettre à jour le site web.

### **Cantal:**

un dossier " station de pleine nature ".

### **Haute-Loire:**

- La Denise: convention avec la mairie pour le décollage; l'atterrissage repose sur une autorisation verbale du propriétaire. La situation est fragile, à bien gérer.
- Chaspinhac: notre demande par rapport à la ligne HT a été prise en compte par RTE. Il serait possible de déplacer le pylône.

### **Puy-de-Dôme:**

- " la taillerie "; en cours de conventionnement. Possibilité d'un terrain supplémentaire à Ceysnat.
- Saint-Romain: le nouveau terrain ne sera disponible qu'en septembre 2014, mais sera interdit le samedi dans un premier temps.

Problème particulier des **sites de kite** et cerf-volant: ils ne partent pas, comme les deltas et parapentes, mais restent sur leur site. En outre, les kiteurs ne sont que 10 licenciés, mais en réalité bien plus nombreux sur les sites. Ils avaient une convention avec la mairie de Pardines, mais elle a été dénoncée. Comment empêcher les pratiquants extérieurs de venir voler sans règles dès lors qu'un site est conventionné? Une convention FFVL ouvre le site à tout le monde. Si l'on n'en veut pas, prendre une convention qui permette de garder l'accès privé. Il existe aussi des conventions de coordination pour restreindre l'accès. Un règlement intérieur est également possible. Une convention de coordination s'ajoute à la convention; elle doit être affichée.

## *AG 2013 de la Ligue*

---

Le 15 février 2014 à 17h à la maison des sports de Clermont Ferrand.

Nouvelle école kite/cerf-volant itinérante : Romain Quintin (vocation surtout scolaire).

La ville de Clermont cherche des gens pour intervenir en milieu scolaire (mais selon des créneaux d'une heure).

## *La brochure de la Ligue*

---

Elle est en cours de réalisation. Quelques difficultés avec l'imprimeur.

Annexes :

Prévisionnel sans convention EDF

BILAN 2013			BILAN PREVISIONNEL 2014		
	Entrées	Sorties		Entrées	Sorties
<b>SUBVENTIONS :</b>			<b>SUBVENTIONS :</b>		
FFVL sites et RNC	2480,00	1810,00	FFVL sites + RNC	2480,00	
FFVL	590,00		FFVL	500,00	
CNDS	1500,00		CNDS	1500,00	
<b>COTISATIONS :</b>	4093,5	238,00	<b>COTISATIONS :</b>	4000,00	238,00
STAGE	1700,00				
SITES: BALISE					
COMPETITION		573,51			
DIVERS -SUBVENTIONS	486,29	1299,00	DIVERS - INVESTISSEMENTS:		600,00
FORMATIONS - STAGES :		2135,80	FORMATIONS - STAGES :	1500,00	2000,00
Divers		66,35	MANIFESTATION:		500,00
REUNIONS - DEPLACEMENTS :		2659,93	REUNIONS - DEPLACEMENTS :		2200,00
SECRETARIAT :		1225,59	SECRETARIAT :		1225,00
SITES :		685,00	SITES :		3140,00
<b>TOTAL :</b>	<b>10849,79</b>	<b>10693,18</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>9980,00</b>	<b>9903,00</b>

Plan de financement balise de Chaspinhac

Le nouveau plan de financement pourrait être le suivant :

Facture : .....2011,67 € TTC

LAVL : .....670 €

CDVL 43 : .....670 €

Clubs : .....671,67 €

Dès approbation de ce plan de financement, le club remettra ce matériel en pleine propriété au CDVL 43.

Le Bureau du Club des Hommes Oiseaux de Haute-loire,

Le président,

Michel Chazallon